



Besoins d'information pour abus de créancier!!!

Par **delit de sale gueule**, le **06/03/2009** à **17:14**

Après avoir fait les frais de bourdes administratives des organismes dont je dépend(ASSEDIC, Ministère de la Défense et banque), je commence à régulariser ma situation. Car il s'avère que pendant 4 mois, je n'ai été payé qu'à moitié, ce qui me vaut 1500 euros de frais bancaire, interdit bancaire, ficp et perte de ma crédibilité auprès de mes créanciers, rien que ça!
Maintenant que tout le monde reconnais ses torts, je commence à régulariser ma situation appuyé par ma banque. Problème:
Il se trouve que mon créancier voiture, à qui je dois la modique somme de 20 000 euros, refuse d'encaisser un chèque qu'il détient, d'un montant de 333,25 euros, et qu'il accepte de me le remettre, soit contre la somme totale dûe, soit contre la remise de mon véhicule, sur lequel je suis menacé de saisie!
Je suis en mesure de régulariser ma situation mais pas de débloquer une telle somme!!!
Surtout que je possède tous les documents et les attestations pour certifier ma bonne foi, ce qui me vaut "ENFIN" le soutien de ma banque...
Ont-ils le droit d'agir de la sorte?
Que puis je faire, quels sont mes droits? En sachant qu'ils m'empêchent ainsi de débloquer mon interdit bancaire, ou de faire un rachat de crédit...
Merci de votre aide